

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00134

Numéro SIREN : 811 719 053

Nom ou dénomination : + ASSURANCES

Ce dépôt a été enregistré le 02/11/2020 sous le numéro de dépôt B2020/008791

Expéditeur :

Greffe du Tribunal de Commerce
4 rue André Bosch BP 70441
66834 PERPIGNAN Cedex



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
PERPIGNAN

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/008791**
n° de gestion : **2020B00134**
n° SIREN : **811 719 053 RCS Perpignan**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Perpignan certifie avoir procédé le 02/11/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

+ ASSURANCES - Société par actions simplifiée

chemin de la Fauceille Villa la Vigne 66100 Perpignan -FRANCE-

Date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants : Dépôt des comptes annuels

Pièce : Documents comptables prévus par la législation en vigueur



629634



629634

Désignation de l'entreprise : <u>SAS + ASSURANCES</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>VILLA LA VIGNE 66100 PERPIGNAN</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>811171905300027</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N clos le, <u>31/12/2019</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	8 747 / 4 826 / 3 921	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	17 350 / 17 350	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	55 000 / 55 000	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	65 665 / 24 297 / 41 368	
Immobilisations en cours	AV	AW			
Avances et acomptes	AX	AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	11 100 / 11 100	
TOTAL (II)		BJ	BK	157 862 / 29 123 / 128 739	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	
		Autres créances (3)	BZ	CA	213 350 / 213 350
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
DIVERS	Disponibilités	CF	CG		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	457 / 457	
	TOTAL (III)	CJ	CK	213 807 / 213 807	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	371 668 / 29 123 / 342 545	
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

Désignation de l'entreprise		SAS + ASSURANCES		Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)		DA	25 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	100 000		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)		DC			
	Réserve légale (3)		DD	500		
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/>)		DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="text" value="EJ"/>)		DG			
	Report à nouveau		DH	18 549		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	-225 009		
	Subventions d'investissement		DJ			
	Provisions réglementées *		DK			
	TOTAL (I)			DL	-80 960	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM			
	Avances conditionnées		DN			
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	500		
	Provisions pour charges		DQ			
	TOTAL (III)			DR	500	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS			
	Autres emprunts obligataires		DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	154 970		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)		DV	20 128		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	43 124		
	Dettes fiscales et sociales		DY	185 108		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ			
Compte régul.	Autres dettes		EA	19 675		
	Produits constatés d'avance (4)		EB			
TOTAL (IV)			EC	423 005		
Ecarts de conversion passif *			TOTAL (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	342 545		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		1F		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1G	423 005		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		1H	37 611		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SAS + ASSURANCES						Néant <input type="checkbox"/> *					
						Exercice N					
						France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC				
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF				
		services *	FG	988 892	FH		FI	988 892			
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	988 892	FK		FL	988 892			
	Production stockée *						FM				
	Production immobilisée *						FN				
	Subventions d'exploitation						FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP	1 759			
	Autres Produits (1) (11)						FQ	275			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	990 926		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS				
	Variation de stock (marchandises) *						FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	288 750			
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	56 181			
	Salaires et traitements *						FY	672 527			
	Charges sociales (10)						FZ	159 840			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	13 437			
			- dotations aux provisions				GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			
	Autres charges (12)						GE	114			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	1 190 849		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	-199 923			
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)		GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)		GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
Total des produits financiers (V)							GP				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	2 262			
	Différences négatives de change						GS	361			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
Total des charges financières (VI)							GU	2 622			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	-2 622			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	-202 546			

Désignation de l'entreprise <u>SAS + ASSURANCES</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 14 936	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF 7 528	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 22 464	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI -22 464		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 990 926		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 1 215 935		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN -225 009		
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP
			- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH 13 473
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquièmes D du CGI)		RD
	(9)	Dont transfert de charges		A1 1 759
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives A6	Obligatoires A9	
		dont cotisations facultatives Madelin A7		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Charges sur exercices antérieures	13 473		
	Cadrage emprunt	579		
	Ecart de règlement	295		
	Amendes et contravention	588		
	Frais Prud'homme	7 528		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs	
	Notes de frais N-1	3 985		
	Honoraires N-1	1 730		
	Autres charges	7 758		

Désignation de l'entreprise		SAS + ASSURANCES				Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
						3	
						4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	26 097	KE	55 000
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK	KL
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN	KO
	Autres immobilisations corporelles	Installations gales, agençts*, aménagts des constructions	[Dont Composants M2]	KP		KQ	KR
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KS		KT	KU
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	33 980	KW	KX
		Matériel de transport *		KY	8 197	KZ	LA 11 359
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	10 895	LC	LD 1 234
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
		Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ
	Avances et acomptes		LK		LL	LM	
		TOTAL III	LN	53 071	LO	LP 12 594	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	8T
	Autres participations			8U		8V	8W
	Autres titres immobilisés			1P		1R	1S
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	10 300	1U	1V 800
			TOTAL IV	LQ	10 300	LR	LS 800
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	89 468	ØH	ØJ 68 394	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
				1		3	
				2		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LW	81 097
CORPORELLES	Terrains			IP		LX	LY
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	MB
		Sur sol d'autrui		IR		MD	ME
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agençts et am. des constructions		IS		MG	MH
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	MK
		Inst. gales., agençts, aménagements divers		IU		MM	MN 33 980
		Matériel de transport		IV		MP	MQ 19 556
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	MT 12 129
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV	MW
		Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA
	Avances et acomptes		NC		ND	NE	
		TOTAL III	IY		NG	NH 65 665	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU	M7
	Autres participations			IØ		ØX	ØY
	Autres titres immobilisés			I1		2B	2C
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	2F 11 100
			TOTAL IV	I3		NJ	NK 11 100
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK	ØL 157 862	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Exercice N clos le 31/12/2019

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS + ASSURANCES

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SAS + ASSURANCES										Néant <input type="checkbox"/> *																					
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice																						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY	EL	EM	EN																									
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	PF	PG	PH			4 826																						
Terrains			PI	PJ	PK	PL																									
Constructions	Sur sol propre		PM	PN	PO	PQ																									
	Sur sol d'autrui		PR	PS	PT	PU																									
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV	PW	PX	PY																									
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	QA	QB	QC																									
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	QE	QF	QG			13 977																						
	Matériel de transport		QH	QI	QJ	QK			2 802																						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	QM	QN	QO			7 518																						
	Emballages récupérables et divers		QP	QR	QS	QT																									
TOTAL III			QU	QV	QW	QX			24 297																						
TOTAL GENERAL (I + II+ III)			ØN	ØP	ØQ	ØR			29 123																						
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																															
<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td rowspan="2">Immobilisations amortissables</td> <td colspan="6">DOTATIONS</td> <td colspan="3">REPRISES</td> <td rowspan="2">Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice</td> </tr> <tr> <td>Colonne 1 Différentiel de durée et autres</td> <td>Colonne 2 Mode dégressif</td> <td>Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel</td> <td>Colonne 4 Différentiel de durée et autres</td> <td>Colonne 5 Mode dégressif</td> <td>Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel</td> <td colspan="3"></td> </tr> </table>												Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice																					
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel																									
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6																								
Autres Immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1																								
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8																								
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6																							
	Sur sol d' autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4																							
	Inst. gales, agenc et am. divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2																							
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9																								
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7																							
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5																							
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3																							
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1																							
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8																								
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL				NM				NO																						
Total général (I + II + III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV																								
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ																								
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *																															
			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice																						
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9			Z8																					
Primes de remboursement des obligations							SP			SR																					

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Désignation de l'entreprise SAS + ASSURANCES Néant <input type="checkbox"/> *						
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	500.00	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	500	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UE	UF		
		UG	UG	UH		
		UJ	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : SAS + ASSURANCES					Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US		
	Autres immobilisations financières		UT	11 100	UV	UW	11 100	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA					
	Autres créances clients		UX					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI					
	Personnel et comptes rattachés		UY	370	370			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN				
		Divers		VP				
	Groupe et associés (2)		VC					
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	212 980	212 980				
Charges constatées d'avance		VS	457	457				
TOTAUX			VT	224 907	VU	213 807	VV	11 100
RENOIS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice					
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VD				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	154 970	154 970			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	43 124	43 124				
Personnel et comptes rattachés		8C	56 889	56 889				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	115 906	115 906				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW					
	Obligations cautionnées		VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	12 313	12 313			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI	20 128	20 128				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	19 675	19 675				
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX			VY	423 005	VZ	423 005		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK					
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD								

SOMMAIRE

ETATS FISCAUX

2

S.A.S COURIAT GRELLET EXPERTS COMPTABLES CONSEILS

Experts Comptables
Commissaires aux comptes



SAS + ASSURANCES

VILLA LA VIGNE

CHEMIN DE LA FAUCEILLE

66100 PERPIGNAN

Exercice du 1 janvier 2019 au 31 décembre 2019

COMPTES ANNUELS

*certifiés conformes
à l'original*



COURIAT GRELLET
Experts comptables - Conseils

GREFFE DU T.C

+ ASSURANCES
Société par actions simplifiée
au capital de 25 000 euros
Siège social : Villa La Vigne, Chemin de la Fauceille
66100 PERPIGNAN
811 719 053 RCS PERPIGNAN

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 SEPTEMBRE 2020**

DEUXIEME RESOLUTION

AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 225 009.23 Euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat déficitaire de l'exercice | 225 009.23 Euros.

Affectation

- Au report à nouveau créditeur soit | 18 549.47 Euros.
- Solde du report à nouveau débiteur soit | 243 558.70 Euros.

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à -80 959.76 Euros et celui des réserves à 500 Euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SAS GROUPE ARIBAUD,
Représenté par Mr ARIBAUD Christophe,
Président,

